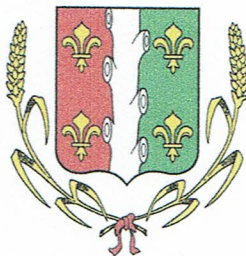


MAIRIE
DE
GRÈGES



Le conseil municipal s'est réuni le 2 juin 2023 sous la présidence de monsieur Bertrand ARENT, maire de Grèges.

DECISIONS PRISES :

-Avis favorable à la proposition d'attributions de compensations provisoires aux communes pour 2023 formulée par le conseil communautaire du 11 avril 2023 pour la communauté d'agglomération de la région dieppoise, notamment un effort de 1000€ consenti par la commune de Grèges au titre du dispositif de révision libre.

-Le conseil municipal décide de créer, à compter du 1^{er} juillet 2023, **1 poste dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences** dans les conditions suivantes : contenu du poste : factotum-Durée du contrat : 11 mois-Durée hebdomadaire de travail : 35 heures-Rémunération : SMIC, et autorise le maire à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires pour ce recrutement. Un contrat de travail sera signé avec monsieur Dilane VEREL retenu pour occuper ce poste dans le cadre d'un renouvellement.

-Rénovation du logement communal Le Diabolo : le devis de l'entreprise Blondel est retenu. Montant de la dépense : 3 463.00€HT soit 3809.30€TTC.

-Cavité souterraine résidence Les Noisetiers : MM.Chamouton proposent de faire effectuer un forage sur leur propriété afin de définir les contours de la marnière. La commune participera financièrement à condition que tous les propriétaires concernés en fassent de même.

-Travaux de voirie :

*du 12 au 22 juin, travaux de revêtement de chaussée sur les routes départementales situées sur le territoire de la commune : Rue Fleurie et Grande Rue (en partie).

Circulation alternée et stationnement interdit sur les voies concernées.

*demande d'attribution de fonds de concours à la CARD pour la réalisation de la réfection du réseau routier communal.

-Autorisation est donnée au Groupe Ornithologique Normand de **poser un nichoir à chouettes effraies dans le clocher de l'église.**

Le maire
Bertrand ARENT

